



PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Communiqué de presse

Retrait et rappel de reblochons commercialisés sous les marques Pochat et Beulet estampillés

FR 74.116.050 CE contaminés par la bactérie Escherichia coli

Suite à l'identification de deux cas d'infection sévère à E. coli de type O26 chez de jeunes enfants, un lot de **reblochon de marque BEULET** est retiré du marché et un rappel est effectué auprès des consommateurs.

Dénomination du produit concerné :

REBLOCHON DE SAVOIE AOP

Marque commerciale : BEULET

Fabriqué par la société fromagère d'Eteaux sur le site d'Eteaux

Lot : **185394230**

DLUO : **10/12/2018**

Présentation : fromage entier de 450g emballé

Marque sanitaire (estampille) : FR 74.116.050 CE

Les enseignes locales ayant distribué ces produits sont tenues d'informer leurs clients.

Des affichettes seront apposées sur les points de vente concernés :

- A St-Pierre : chez Nat et Lyne, Chez Julien, Chez L'tournel
- A Miquelon : chez Domane, Chez Simon et chez Nord approvisionnement .

Des agents de l'unité Alimentation de la DTAM sont allés s'assurer que les enseignes ont bien procédé au retrait à Saint-Pierre comme à Miquelon.

Il est demandé aux personnes qui détiendraient les fromages concernés de ne pas les consommer – et plus particulièrement les jeunes enfants, femmes enceintes, personnes immunodéprimées et personnes âgées - et de les rapporter au point de vente où ils ont été achetés.

Les personnes qui en auraient consommés et qui présenteraient des symptômes de type diarrhées, douleurs abdominales ou vomissements sont invitées à consulter leur médecin traitant en mentionnant cette consommation .

En l'absence de symptôme dans les 10 jours après la consommation des produits concernés, il est inutile de s'inquiéter et de consulter un médecin. N'hésitez pas à appeler le 15 (N° des urgences) en cas de doute.

D'une façon générale, les autorités sanitaires rappellent que par précaution le lait cru et les fromages à base de lait cru ne doivent pas être consommés par les jeunes enfants ; il faut préférer les fromages à pâte pressée cuite (type Emmental, Comté, etc.), les fromages fondus à tartiner et les fromages au lait pasteurisé. La même recommandation vaut pour les femmes enceintes, les personnes immunodéprimées et les personnes âgées.

Pour plus d'information vous pouvez consulter la Direction des Territoires, de l'Alimentation et de la Mer au 05 08 41 09 65 et l'Administration Territoriale de Santé au 05 08 41 16 90.